



Association Iséroise pour la Promotion du BIA

Partie à conserver par les élèves et leurs parents

MISE EN ŒUVRE DU BIA – ANNÉE SCOLAIRE 2021 – 2022

- La préparation du B.I.A. est ouverte aux jeunes à partir de la classe de troisième. Nous conseillons plutôt cette formation à partir de la classe de seconde. La connaissance de certaines notions de mathématiques et de physique aide à mieux comprendre et suivre la formation. Complément d'informations sur le site « aipbia.org » ou « monbia.fr » ou celui du rectorat de Grenoble « bia.ac-grenoble.fr ».
- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site « aipbia.org ». Une réunion d'information sera organisée début septembre au lycée du Grésivaudan à Meylan et au lycée Vaucanson à Grenoble. Nous prendrons les inscriptions à cette occasion.
- **En s'inscrivant, les élèves s'engagent à suivre la formation avec assiduité.** Un appel est fait à chaque cours avec feuille d'émargement. Pour réussir, un travail personnel régulier sera nécessaire.
- La formation sera dispensée au lycée Vaucanson de Grenoble et au lycée du Grésivaudan à Meylan, d'octobre à mi-mai, hors vacances scolaires.
- Les cours auront lieu :
 - pour une classe, le mercredi de 13h30 à 15h30 au **lycée Vaucanson** à Grenoble
 - pour l'autre classe, le mercredi de 13h30 à 15h30 au **lycée du Grésivaudan** à Meylan.
- La cession nationale d'examen, organisée par le rectorat, a lieu au mois de mai.
- Le programme officiel comprend 40 heures minimum de cours obligatoires :
 - Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
 - Étude des aéronefs et des engins spatiaux
 - Météorologie & Aérologie
 - Navigation, réglementation, sécurité des vols
 - Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial
- Un cours d'anglais aéronautique (option à l'examen) sera proposé. Ce cours se fera le mercredi, à la suite du cours obligatoire. Il est fortement conseillé de prendre cette option.
- La formation sera assurée par des formateurs qualifiés CAEA de l'Association Iséroise pour la Promotion du BIA (AIPBIA). Les élèves seront membres de cette association pour la durée des activités.

Les formateurs sont principalement Madame BAUDERE, Messieurs BELHACHE, COURBIÈRE, COUZON, ESTIVAL, MOUFLARD, PÊCHER et SCIUS. Ils pourront se faire aider par d'autres enseignants, tous membres de l'AIPBIA."

Un vol en fin d'année ?

➤ Il est prévu de donner l'opportunité à chaque élève de faire un vol pédagogique « découverte » d'une durée de 30 minutes entre le mois de février et le mois de mai. Les vols seront réalisés sous la responsabilité d'instructeurs ou de pilotes expérimentés qualifiés. Ils se dérouleront sur l'aérodrome du Versoud. Durant ces vols, l'élève est couvert par l'assurance responsabilité civile de l'aéronef.

➤ Le coût de ces vols dépendra du niveau de subvention et de sponsoring obtenu.

Pour information : le tarif d'une heure de vol, hors pilote, est d'environ 150 €. Pour les vols effectués en 2021, nous n'avons pas demandé de participation financière, grâce aux subventions obtenues auprès des fédérations et sponsors. En 2020, la participation demandée était de 30 €.

Le transport des élèves à l'aérodrome du Versoud sera assuré par les parents.

Les vols auront lieu selon les conditions météo et la disponibilité des aéronefs et des instructeurs, éventuellement pendant le week-end ou les vacances scolaires.

Coût de la formation théorique :

➤ Coût total de la formation par élève est de 80 € : un chèque à l'ordre de AIPBIA est à remettre avec le dossier d'inscription.

Cela inclut :

- l'adhésion à l'association, l'assurance Responsabilité Civile
- les frais AIPBIA comprenant les cours théoriques, les frais associatifs AIPBIA, l'accès aux cours téléchargeables sur Internet, les frais d'entrée pour les éventuelles visites de sites aéronautiques, l'achat de fournitures.

L'inscription à l'examen national du BIA, est gratuite et se fait en février /mars.

Au vu de cet effort financier et eu égard au bénévolat de toute l'équipe, **seuls les jeunes motivés et prêts à s'investir doivent s'inscrire.**

Tout sponsoring est le bienvenu et permettra à d'autres jeunes de bénéficier de bonnes conditions financières pour découvrir le milieu aéronautique.

Coordonnées utiles

Site Internet AIPBIA: <http://www.aipbia.org>

Contact : contact@aipbia.org



Association Iséroise pour la Promotion du BIA

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA CLASSE BIA ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

À remettre aux formateurs lors des journées de présentation du BIA en septembre 2021, avec le chèque (mettre le nom de l'élève au dos) et la copie recto verso de la carte d'identité.

Merci d'écrire lisiblement.

Élève :

NOM Prénom

Date de naissanceLieu de naissance :Nationalité.....

Adresse

.....

E-mail : Téléphone :

Responsable légal préférentiel du mineur

NOM Prénom

Adresse

.....

E-mail : Téléphone :

Responsable légal 2 du mineur

NOM..... Prénom

Adresse

.....

E-mail : Téléphone:

Classe demandée : lycée Vaucanson lycée du Grésivaudan

Nom et adresse de l'établissement où l'élève est scolarisé en 2021/2022 :

.....

Classe :

Boursier de l'éducation nationale en 2020-2021: Oui Non

Boursier de l'éducation nationale en 2021-2022: Oui Non

Engagement moral / Autorisation parentale

L'inscription à ce cours oblige l'élève à la plus grande assiduité. Toute absence devra être justifiée. Une tenue correcte sera exigée en toute circonstance.

Le règlement intérieur de l'établissement d'accueil (Vaucanson ou Grésivaudan) sera respecté, en particulier en ce qui concerne les horaires et les règles d'utilisation des portables.

Si des photos sont faites au cours des activités, vous donnez l'autorisation à l'association de les utiliser : documentation, article de journal, communication auprès de tiers.

Date et signatures précédées de « bon pour accord »

L'élève

Le responsable légal préférentiel

Le responsable légal 2

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Une photo d'identité
- Copie recto verso de la carte d'identité
- Chèque de 80 € à l'ordre de l'AIPBIA

Nos partenaires pédagogiques :



L'École des Pupilles de l'air



Notre partenaire informatique

Les données recueillies par l'association ont pour but de pouvoir communiquer avec les jeunes et leurs responsables légaux pour le bon déroulement et suivi du programme pour l'année scolaire en cours.

Information complémentaire :

Pour les jeunes ayant envie de poursuivre leurs efforts dans ce milieu, différentes Fédérations nationales ont des programmes de fidélisation, pouvant amener, entre autres, des subventions lors d'un cursus de pilote réalisé en Aéroclub.

Nous vous invitons à aller voir sur leur site respectif leurs propositions et à revenir vers nous si un programme particulier peut vous intéresser :

La FFA (Fédération Française Aéronautique)

- Avions

Le programme « Jeunes Ailes »

La FFVV (Fédération Française de vol à voile)

- Planeurs

La FFPLUM, (Fédération Française d'ULM)

- Ultra Légers Motorisés

La FFVL.FR (Fédération Française de vol libre)

- Parachutisme